

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL Du 27 février 2015

L'an deux mille quinze

Le 27 février à 19 heures

Se sont réunis les membres du conseil municipal, en session ordinaire du mois de février, sous la présidence de monsieur Philippe AUPHAN, maire,

Sur la convocation qui leur a été adressée par lui le 20 février 2015

Étaient présents : *Pierre ALAMELLE, Frédérique ANGELETTI, Philippe AUPHAN, Hélène CHAULLIER, Christopher DAVO, Corinne LE BRUN FREDDI, Mohamed MALLEM, Serge NARDIN, David PACIOTTI, Marcel PELLEGRIN, Virginie TOUSSAINT.*

Absent excusé :

Amandine HEBREARD

Christophe RAMEAUX pouvoir à Philippe AUPHAN

Laurence OCCELLO pouvoir à Serge Nardin

Tristan RIQUE pouvoir à Virginie TOUSSAINT

Madame Frédérique ANGELETTI a été désignée comme secrétaire de séance

Après avoir pris connaissance du projet de contrat de ligne de trésorerie interactive de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Provence Alpes Corse et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, pour le financement de ses besoins ponctuels de trésorerie, de contracter auprès de la Caisse d'Épargne une ouverture de ligne de trésorerie d'un montant maximum de 150 000 Euros et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat.